



Objet : AGO de l'USC : Informations de vote en ligne

Cher(e) adhérent(e), chers parents,

Du fait de la crise sanitaire que nous traversons actuellement, l'**Assemblée Générale Ordinaire annuelle** de la saison 2019/2020 de l'**Union Sportive de Carrières-sur-Seine** ne pourra se tenir dans les conditions habituelles.

Initialement prévue en présentiel le 13 novembre 2020 nous avons été, dans un premier temps, dans l'obligation de la reporter. L'objectif étant de valider les rapports, moral, d'activité et financier de la saison 2019/2020, la décision fut entérinée en Comité Directeur du 6 mars dernier de procéder à un vote des résolutions en ligne, via l'outil « **Balotilo** ».

Tous les membres de l'Association, à jour de leur cotisation sont conviés à participer à cette Assemblée Générale.

A cet effet, vous recevrez par mail, dans les prochains jours, un lien de connexion vous permettant de participer à ce vote jusqu'au mercredi 31 mars 2021.

Information importante :

Cet outil informatique ne nous permettant pas d'envoyer plusieurs invitations de vote à la même adresse Email, nous n'avons la possibilité de proposer qu'un seul vote par famille. Afin de respecter le nombre de voix qui vous est offert d'après vos adhésions, nous attribuerons un coefficient proportionnel au nombre d'adhérents par famille.

Si vous rencontrez un problème lors de cette connexion, vous aurez également la possibilité de par correspondance en retournant au secrétariat de l'USC le bulletin de participation que vous pourrez télécharger et remplir manuellement.

Comptant vivement sur votre participation,

Cordialement.

Patrice CHARMOT,
Président